

Métairies de Chasseral

Evolution d'un espace économique

La chaîne de Chasseral compte 45 métairies et accueille chaque année près de 5'000 têtes de bétail en estive. Du Moyen-Âge à nos jours, elle a vu se développer une économie singulière, basée sur l'exploitation pastorale et l'exploitation forestière.

Des hommes besogneux se sont approprié ce terrain difficile. Ils en ont fait leur territoire en le défrichant puis en le labourant. Ils ont ainsi apposé une marque durable dans le paysage, bien avant que le massif de Chasseral ne devienne l'espace de nature, de détente et de loisirs qu'il est aujourd'hui, avec ses fermes de montagne, ses pâturages boisés ou ses murs de pierres sèches.

En 2004, Mémoires d'Ici avait réalisé un dossier web consacré à la naissance du tourisme à Chasseral : *Destination Chasseral*. Nous vous proposons de le redécouvrir en complément, rafraîchi pour la circonstance.



1

Petit glossaire de la propriété sous l'Ancien Régime

Les biens-fonds appartiennent presque exclusivement aux nobles, aux fondations religieuses et aux bourgeois riches.

Fief et tenure :

Le prince-évêque octroie un domaine à un vassal à charge de certains services et de redevances. Le titulaire d'un fief n'est pas nécessairement un noble. Un fief foncier n'est pas cultivé par son titulaire ; il est divisé en tenures remises à des tenanciers. Ils peuvent à leur tour disposer de ce bien en l'affermant ou en l'amodiant.

Affermage et amodiation :

Un bien amodié ou affermé est mis en location moyennant redevance.

LE DOSSIER :

- L'ère des pionniers
- Le métayage
- Halte au déboisement
- L'estivage
- Fromage
- Juste avant le tourisme
- Pour en savoir plus

Crédits iconographiques

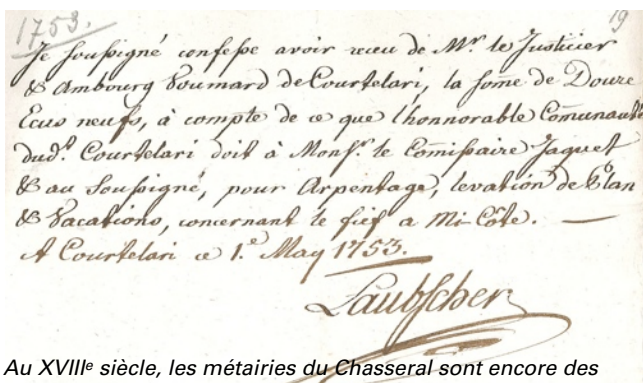


L'ère des pionniers

Les premières traces de présence humaine sur la chaîne de Chasseral remontent au paléolithique. Elles sont attestées par le gisement de silex de Pierrefeu, à proximité de la métairie éponyme. Il s'agit d'un gisement remarquable dans le Jura suisse. Très recherché, ce silex servait à allumer le feu et à fabriquer des outils et des pointes de javelots. Des silex travaillés provenant de Pierrefeu ont été retrouvés sur le site de Bois Noir à Alle (JU), sur celui de Löwenburg à Pleigne (JU) et celui de Cotencher à Rochefort (NE).

Au Moyen-Âge apparaît une première exploitation de la forêt avec l'aménagement des charbonnières dans lesquelles le bois est transformé avant d'être livré dans les verreries, les fonderies et les tuileries.

En 1368, lorsqu'il confirme les franchises de La Neuveville, le prince-évêque Jean de Vienne octroie des droits de pâturage pour Chasseral. Les fiefs épiscopaux sont concédés à condition que ceux qui les exploitent s'engagent à défricher les forêts.



Au XVIII^e siècle, les métairies du Chasseral sont encore des fiefs concédés par le prince-évêque (2).



Le silex affleure à Pierrefeu (4)

Les notables (familles patriciennes comme les von Graffenried, les Thellung ou les von Tschanner) ou des corporations (bourgeoisies) investissent forêts et pâturages, y aménagent des fermes et mettent en place l'affermage.

Cette colonisation s'effectue progressivement à partir d'Orvin, du Plateau de Diesse et du vallon de Saint-Imier. Sur des terres jusque-là inoccupées, les premiers fermiers implantent leur habitat en affrontant des difficultés que l'on estimerait de nos jours insurmontables : climat rude et froid, nature hostile, accès difficile, éloignement des lieux habités, irrégularité de l'alimentation en eau potable.

Se déplaçant au moyen d'attelages à bœufs, ils érigent des loges à bétail, puis des habitations primitives qui deviendront les métairies d'aujourd'hui. La présence d'un petit fief de la Bourgeoisie de Bienne à proximité de Pierrefeu est attestée en 1447.

Les métairies étaient une source de revenus pour les familles nobles. Ici, la métairie des Thellung, aquarelle de Annie Hadorn (3).



Le métayage

Étymologiquement, le mot métairie est issu du latin *medietaria*, bail de terre chargeant le métayer de l'exploiter avec partage par moitié des revenus de la terre et des dépenses d'investissement et d'exploitation entre lui et son bailleur. La métairie désigne le bâtiment lui-même, la place désigne toute l'exploitation. À cette époque, le métayer, dont le bail se renouvelle souvent d'année en année, est appelé le vacher.

Les premiers abornements délimitant les propriétés remontent aux XV^e et XVI^e siècles. Les chemins d'accès demeurent rudimentaires. Dans son journal, Théophile-Rémy Frêne cite une date de 1625 pour la construction de la charrière de Cortébert.

Dès le XVIII^e la plupart des bourgeois possèdent des biens qu'elles mettent en fermage sur Chasseral. Au gré des opportunités, la Bourgeoisie de Bienne acquiert le Sesselin et la Tscharner (commune de La Heutte), la Grabe (Sonceboz), la métairie de Gléresse (Corgémont), Pierrefeu (Cortébert), la Métairie de Morat (Cormoret), la Neuve (Cormoret) et la Dachselhofer (Cortébert).



Les Limes du Haut, 1914 (5)

Les bourgeois de La Neuveville deviennent également de grands propriétaires : Vacherie du milieu de La Neuveville, Vacherie de derrière de La Neuveville, Vacherie de La Neuveville au Plan à l'Aigasse, Vacherie de l'hôpital de La Neuveville. Disséminés sur toute la chaîne de Chasseral, les métayers vivent presque en autarcie, mais pratiquent une solidarité naturelle avec leurs voisins.

Liste des résidents permanents et saisonniers (fruitiers) dans les métairies du Chasseral en 1787, Bourgeoisie de Courtelary (6)

1787 - 1^{er} Octobre 46

Liste des étrangers résidents sur les montagnes de Couverv & du droit de Courtelary, qui sont requis de payer pour le garde - Police établi, savoir les habitants toute l'année 5 batz & un creutz par an, & les fruitiers d'été deux piécettes par an. N'ont rien payé de puis 1783. seroient ainsi en retard de quatre ans, & mais par considération, il n'est requis aux dits habitants que pour trois ans, savoir pour 1785. 1786. & 1787. qu'ils sont somés de payer au garde Police jouzi.

Sur Couverv résident toute l'année

payé Jean Hirschi à Reinibon pour 3. ans	15. 3.
payé Jean Lavater à la Blanche idem	15. 3.
<u>fruitiers d'été.</u>	
p. Anton Frey à la grosse Chukung pour 3. ans	10. 2.
payé - Marianne Stauffer au creux de glace idem	10. 2.
p. Jacob Frey à Fremond & au Gobel idem	10. 2.
p. Albrecht Defner à la petite Douane idem	10. 2.
payé pour le petit & grand Albrecht Stauffer au Pütz idem	10. 2.
Le fruitier actuel de la Métairie du milieu de Bienne pour 1787	3. 2.
Celui de la neuve métairie de Bienne p. 1787.	3. 2.
Querber fruitier à la métairie de Brind p. 3. ans	10. 2.



Halte au déboisement

L'estivage continue à se développer et les éleveurs du Jura bernois, du Seeland et du Mittelland font monter leurs troupeaux de la fin du printemps au début de l'automne. Quant aux fermes habitées à l'année, elles permettent à des anabaptistes, chassés de l'Emmental, de se sédentariser. Au XVII^e siècle, les vachers engagés pour la période d'estivage viennent essentiellement de l'Oberland bernois et du Pays d'Enhaut.

Pour mettre un terme au déboisement intensif, la première législation moderne en lien avec la forêt est promulguée en 1755 par Joseph-Guillaume Rinck de Balenstein. Dans son Ordonnance forestale, un texte révolutionnaire pour l'époque, il régleme la protection et la revitalisation de la forêt, propriété de l'Évêché de Bâle, et il en confie la gestion à un service forestier.



Une ancienne loge sur le Chasseral, vers 1940 (7)

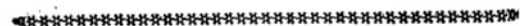


Le pâturage boisé de Pierrefeu (8)



ORDONNANCE

Contenant un Règlement de Police ;
avec les Instructions nécessaires pour
le Repeuplement & l'Exploitation
des Bois.



Du 4. Mars 1755.

Joseph-Guillaume Rinck de Balenstein (9) et sa célèbre ordonnance forestale (10)

Pendant la période française, les possessions bourgeoises deviennent des biens communaux et la Bourgeoisie de Bienne perd le patrimoine dont elle jouissait sur la montagne. Durant le XIX^e siècle, elle rachète plusieurs domaines pour devenir le plus grand propriétaire foncier de la chaîne de Chasseral.

Ce n'est qu'au XIX^e siècle, lorsqu'il devient possible d'importer du charbon minéral, du charbon de bois et des matières premières de l'étranger, surtout grâce à la construction de nouvelles voies de communication, que les industries du verre et du fer abandonnent progressivement l'utilisation massive de produits ligneux. Désormais, l'exploitation du bois sert essentiellement au domaine de la construction, ainsi qu'au chauffage. Elle est aussi destinée à l'exportation, notamment pour les chantiers navals.



L'estivage

Certaines fermes sont habitées à l'année (Prés-de-Cortébert, Les Pontins, Prés-d'Orvin), d'autres ne sont occupées que durant la période d'estivage. La transhumance vers les pacages estivaux s'effectue généralement à fin mai. L'estivage, qui concerne aussi bien le jeune bétail que les vaches laitières, a pour effet d'élargir les surfaces fourragères et de soulager ainsi les exploitations des vallées ou de la plaine pendant les mois d'été.

Le pasteur Théophile-Rémy Frêne, qui possède lui-même plusieurs places (dont les Goguelisses et Chalmé sur Chasseral), fut le premier à poser des fondements théoriques sur l'exploitation alpestre dans son ouvrage *Mémoire qui a remporté le prix sur la question proposée par la Société oeconomique de Bienne: quels seroient les moïens les plus propres à tirer des montagnes du mont Jura le parti le plus avantageux*. Il donne des recommandations sur la surface à exploiter (240 arpents), sur la situation géographique de la ferme (au centre de la place, sur la hauteur pour l'écoulement des eaux usées). Si la superficie excède celle qu'il recommande, il conseille la construction d'une deuxième métairie. Il préconise également l'occupation permanente (plutôt que saisonnière) des métairies qu'il juge économiquement plus rentable. Les recommandations de Frêne expliquent vraisemblablement les Dessus/Dessous, Vieille/Neuve, Grande/Petite qui apparaissent dès lors que l'on partage en deux une place. La société économique de Bienne réunit les esprits éclairés du Seeland du sud de la principauté épiscopale, tels que propriétaires, notaires, ecclésiastiques et, plus généralement, bourgeois fortunés.

L'approvisionnement en eau est un problème récurrent. Outre pour son usage personnel, le métayer a besoin d'eau potable en suffisance pour abreuver génisses et vaches laitières qui consomment chacune plusieurs dizaines de litres par jour. Les toitures à faible pente contribuent à optimiser la collecte de l'eau qui est acheminée vers des citernes étanches. Il faut attendre les années 1970, pour voir le développement d'un réseau d'eau potable alimenté à partir de La Heutte et de Saint-Imier.

La fertilisation des sols est une autre complication, car elle ne peut se faire qu'avec le purin et le fumier produits sur place.

Au début des années 1900 se créent des syndicats d'élevage qui standardisent les conditions

d'estivage. Le pacage s'effectue dans des pâturages boisés. Avec l'introduction de la loi forestière fédérale de 1903 et de la loi bernoise de 1905, ceux-ci sont assimilés aux forêts et jouissent des mêmes mesures de protection.



Détails du plan de la métairie de la Combe-Grède, 1811, le bâtiment en no 1 (11,12)



Une loge pour le bétail vers 1940 (13)



Fromage

À l'instar des chalets d'alpage des Préalpes, les métairies de Chasseral sont des lieux propices à la fabrication de fromage. Son transport est plus facile que celui du lait frais. Attestée au milieu du XV^e siècle, cette activité a occupé jusqu'à cinquante fromagers. Il n'en reste plus que trois, à Bois-Raïguel, Pierrefeu et la Petite Douanne.

Le métayer transforme son lait en beurre, en fromage maigre et en fromage façon de Bellelay (fromage gras fabriqué uniquement en été). Ces produits lui permettent de s'acquitter de sa redevance et de se procurer des biens de première nécessité sur les marchés des vallées ou de la plaine. Jusqu'à l'introduction de la culture de la pomme de terre, au XVIII^e siècle, le fromage joue un rôle essentiel dans l'alimentation.

L'habitat se transforme au fil des siècles. La loge en bois est remplacée par une construction en pierre, dans laquelle est aménagée une cave à température stable pour l'affinage du fromage. Pour éviter que la production ne soit perdue en cas d'incendie, la cave est parfois aménagée à l'écart de la ferme proprement dite.

Si les chaudières n'interviennent pas dans la production de beurre et de fromage au lait cru, il n'en va pas de même pour les pâtes dures. Le chauffage du lait nécessite de grandes quantités de bois que le métayer coupe dans les forêts de sa place.

Peu à peu, pour répondre à la demande, les fromagers s'orientent vers la fabrication du gruyère d'alpage. Aujourd'hui, les trois fromagers qui subsistent sur Chasseral produisent chaque année plus de 20 tonnes du gruyère d'alpage AOC (pour 500 tonnes fabriquées en Suisse).

L'AOC a été introduite en 2001 dans le but d'en protéger l'authenticité. Son cahier des charges pose de strictes exigences : zone géographique de production, surface pâturable minimale par unité de bétail, qualité de la fumure, type d'affouragement et mode de fabrication. Autant de critères auxquels peuvent répondre les fromagers de Chasseral, grâce à leur savoir-faire et au milieu naturel dans lequel se nourrissent leurs vaches laitières.



Fabrication du gruyère d'alpage à la métairie du Bois-Raïguel (16)



Juste avant le tourisme

En 1774, Théophile-Rémy Frêne évoque la présence du pasteur Charles-Ferdinand Morel et Madame qui séjournent dans l'une de ses métairies pour y prendre le petit lait.

Dans sa Description des XXII Cantons de la Suisse, Christian Vollrath de Sommerlatt parle du Fromage des Dames qui se déguste dans les établissements de Chasseral où l'on se rend également pour des cures de petit-lait. Pour bénéficier de ses effets thérapeutiques (stimulation des fonctions du foie et des reins, désinfection de l'intestin), la cure de petit lait doit se faire le plus près possible de la vache ! Quant au fromage de femmes, appelé également fromage à talon ou fromage façon de Thellung, il s'agit d'une tomme de fromage frais, généralement confectionnée par la femme du métayer.

En 1831, *Le guide du voyageur à Bienne et aux environs* signale la possibilité de se rendre en char à banc de Bienne à Chasseral en cinq heures. L'itinéraire passe par Sonceboz et Courtelary. À partir de cette localité, on gravit la montagne au moyen du char jusqu'à une demi-lieue (environ 2,5 km) au-dessous du sommet. Pour le retour, le guide propose l'itinéraire à pied par Diesse et La Neuveville. C'est à cette époque que les métairies se mettent à faire auberge. Elles sont plus ou moins tolérées par les autorités, car toutes ne remplissent pas les conditions pour obtenir une patente.

De nos jours, les métairies appartiennent toujours à des bourgeoisies ou à des collectivités d'agriculteurs. Elles continuent à décliner les mêmes activités : estivage (génisses ou vaches laitières), production de fromage et restauration. Lorsqu'elles font auberge, elles sont fréquentées par une clientèle sensible à l'authenticité des produits et à la beauté du cadre naturel. Elles franchissent les ans à l'abri des bruits du monde et de l'agitation citadine, comme si elles étaient appelées à symboliser perpétuellement l'intemporalité.



L'hôtel du Chasseral vers 1920 (17)

CHASSERAL	Métairie des Plânes. Magnifique but de promenade. Pour s'y rendre facilement, sans grande fatigue, utilisez le service d'automobile postal : « Dombresson-Saint-Imier ». Courses supplémentaires sur demande. Renseignements aux bureaux de postes et par téléphone, No 5, Dombresson.
------------------	--

Publicité de 1929 (18)



La désalpe à Villeret, 1978 (19)

Pour en savoir plus

Intervalles : revue culturelle du Jura bernois et de Bienne, No 10, octobre 1984 ; No 29, février 1991 ; No 85, hiver 2009

Eva et Peter Schneiter-Krattiger, «Geschichten vom Feuerstein (Métairie de Pierrefeu)», in *Annales biennoises* 2011

Théophile-Rémy Frêne, *Journal de ma vie*, Porrentruy et Bienne, 1993

Amédée Membrez, «Fromages du Jura», in *Les intérêts du Jura*, Delémont 1951, no 6, p. 89-111.

«Dans le Chasseral, la chaudière cache son feu», in *La Gruyère*, jeudi 2 août 2012.

Métairies et auberges de campagne Jura bernois 2013 :

http://www.jurabernois.ch/download/jura_bernois/jbt_Metairies_2013_Jurabernois.pdf

Destination Chasseral, dossier web Mémoires d'Ici :

Crédits iconographiques

1,8,14,15 Mémoires d'Ici, fonds Jean Chausse

2,6 Archives de la bourgeoisie de Courtelary

3 *Journal Longines*, 1961

4 *Intervalles* No 85

5 Mémoires d'Ici, fonds Françoise Tolck

7,11,13 Mémoires d'Ici, fonds Pro Jura

9 A.Frossard, *Les princes-évêques de Bâle*, Porrentruy 1944

10 <http://www.jura.ch>

11,12,20 Mémoires d'Ici, fonds Parc jurassien Combe-Grède/Chasseral

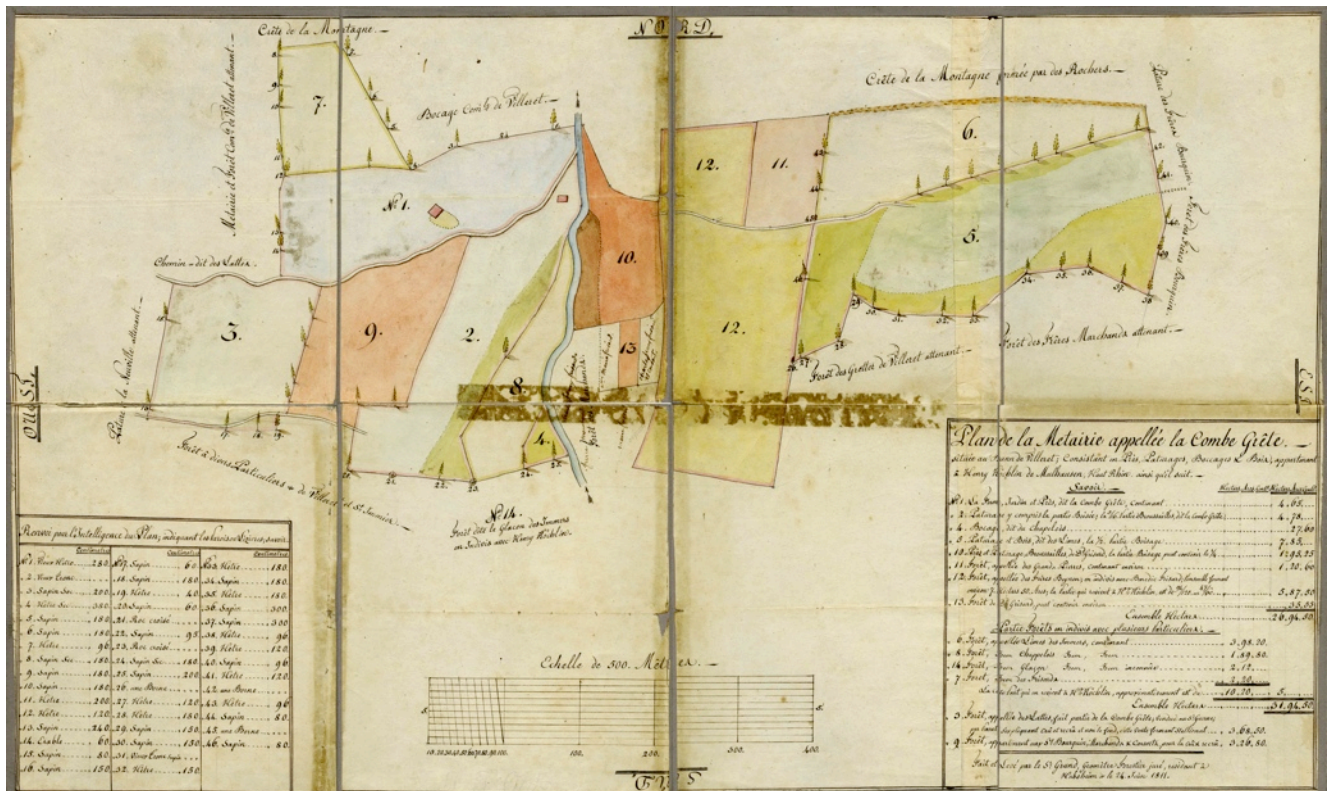
16 <http://memberplus.raiffeisen.ch>

17 Mémoires d'Ici, fonds Wileczelek

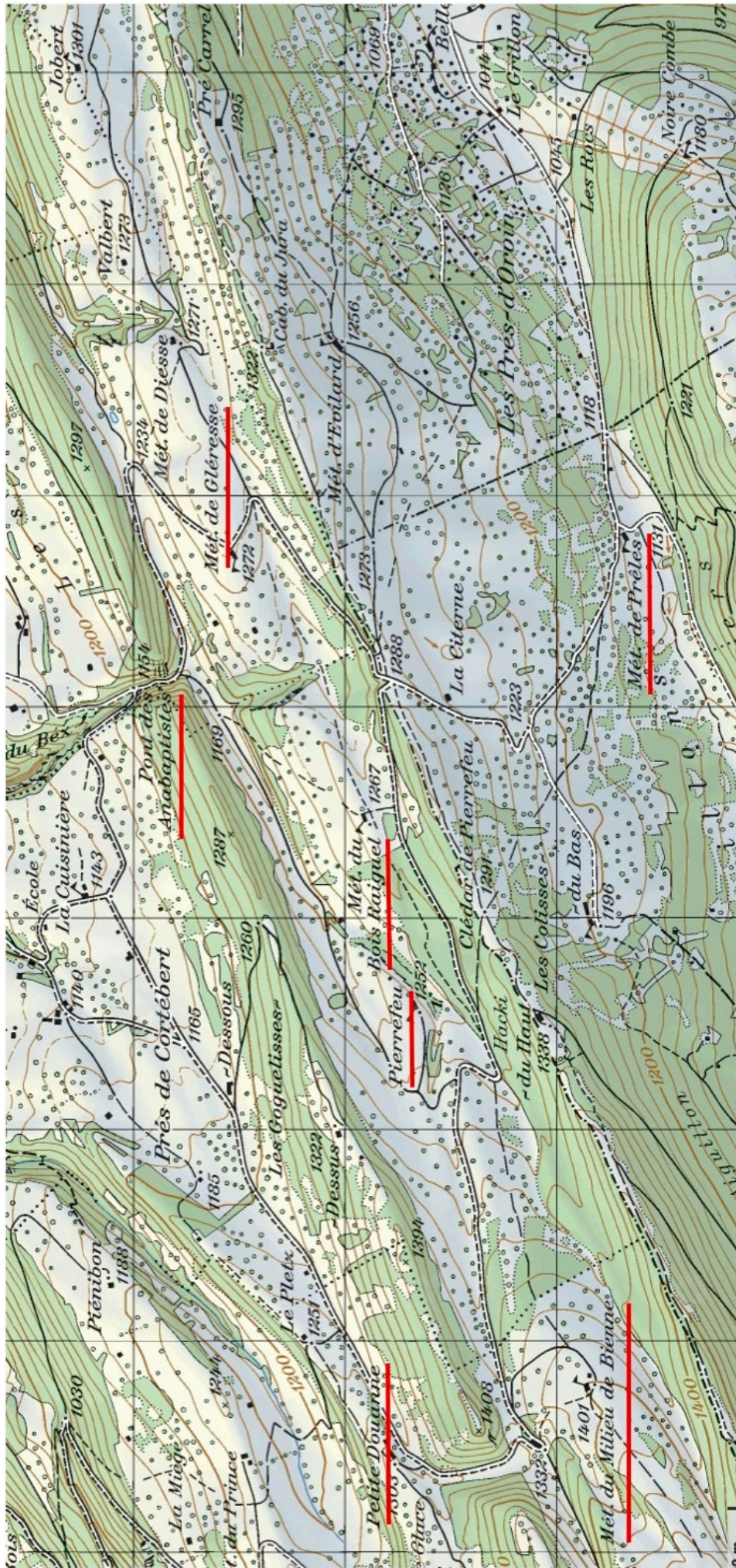
18 <http://www.limpartialarchives.ch>

19 Mémoires d'Ici, fonds *Le Jura bernois*

Vignette : Ch. Jacot-Guillarmod, *Panorama de Chasseral*, 1922



<http://www.m-ici.ch/uploads/chasseral.pdf>



Localisation de quelques métairies citées dans le dossier